



APPEL DE PROPOSITIONS

La Municipalité de Saint-Marc-de-Figueray désire vendre un réservoir sous pression préchargé Flexcon Well-Rite WR-140R de 44 gallons/167 litres, 125 PSI, 1-1/4" NPT, certifié NSF 61, antimicrobien.

Pour ce faire, la Municipalité souhaite recevoir des propositions et invite les personnes intéressées à soumettre leur proposition.

La Municipalité ne s'engage à accepter aucune des propositions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le, la ou les proposant(s). La Municipalité n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute proposition. La Municipalité conserve le pouvoir de choisir librement la proposition qui lui apparaît la plus appropriée.

De plus, la Municipalité se réserve le droit de négocier avec le proposant de son choix les caractéristiques du projet proposé, sans aucune restriction.

FORMULAIRES

La proposition doit être présentée sur le Formulaire de Proposition officiel fourni « Annexe A », dans son intégralité. Le Formulaire de Proposition « Annexe A » doit être signé aux endroits prévus à cet effet par le ou la proposant(e).

DOCUMENTS À JOINDRE

Le proposant ou la proposante doit joindre à sa proposition, le Formulaire de Proposition « Annexe A » dûment complété et signé, ainsi que tout autre document nécessaire à l'analyse de sa proposition.

DÉPÔT DE PROPOSITIONS

Le proposant ou la proposante doit obligatoirement déposer sa proposition sous enveloppe scellée, sur laquelle est indiquée « Appel de proposition » - Vente du réservoir sous pression Well-Rite, au plus tard, le **13 janvier 2025, à 13 h 00**, au bureau de la Municipalité situé au

162, chemin des Prés
Saint-Marc-de-Figuery
Québec J0Y 1J0

Pour plus d'information, contactez Martine Lachaine au 819-732-8501 poste 102



ANNEXE A – FORMULAIRE DE PROPOSITION

FORMULAIRE DE PROPOSITION PRÉSENTÉ PAR :

Nom complet du PROPOSANT ou de la PROPOSANTE :

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Le proposant ou la proposante s'engage à acheter selon les modalités du document d'appel de propositions et dans les règles de l'art au prix suivant, comprenant la TPS et la TVQ :

_____ dollars (_____ \$)

Le prix est valable pour une période de cent vingt (120) jours.

EN FOI DE QUOI, LE PROPOSANT OU LA PROPOSANTE A SIGNÉ LES PRÉSENTES À
....., CE ...E JOUR DE.....20....

Signature du proposant ou proposante

Nom du proposant ou proposante en lettres moulées